

Le baromètre de la finance solidaire

Édition 2011-2012

« Une goutte d'eau, mais qui fait tache d'huile »

FRANÇOIS DE WITT

L'épargne solidaire a de nouveau connu une forte croissance en 2010. De nombreux Français font le choix de mettre leur argent au service de projets à forte utilité sociale et environnementale

Avec



La finance solidaire, un chantier qui progresse



JULIEN PEBREL POUR LA CROIX

La coopérative Scierie et Palettes du Littoral, qui participe à la construction de logements sociaux écologiques, emploie 130 salariés, dont les deux tiers sont en insertion. C'est la Foncière Chênelet qui a assuré le montage financier de cette innovation immobilière.

Chênelet, promoteur d'un habitat vert et solidaire

En s'appuyant sur l'épargne solidaire, une coopérative d'insertion du Pas-de-Calais bâtit des habitations sociales de qualité

CALAIS

De notre envoyé spécial

Dans le centre-ville de Calais, avenue Saint-Exupéry, le chantier de construction est en cours de finition. Deux appartements de plain-pied, à ossature en bois et aux briques de terre crue, accueilleront dans quelques mois des familles avec enfants. Les ouvriers qui s'affairent là construisent des logements sociaux écologiques, un habitat de qualité pour des personnes aux

revenus modestes. Le montage financier de cette innovation immobilière a été réalisé par la Foncière Chênelet.

Ce nouveau venu dans le logement très social est né, il y a un peu plus d'un an, au sein du groupe Chênelet, un groupe d'insertion qui a lui-même été fondé dans le Pas-de-Calais par la Communauté de l'Annonciation (1). Le groupe intègre aussi un Jardin de Cocagne, qui réinsère des personnes en difficulté par le maraîchage bio et une coopérative, Scierie et Palettes du littoral. « En nous préoccupant d'abord de leur redonner un emploi, nous en sommes venus assez naturellement à la question de leur logement, explique François Marty, président du groupe Chênelet. Sans logement, pas de travail. Sans travail, pas de logement. Nous avons pensé que la meilleure façon de réduire les loyers était

de construire des maisons écologiques, qui diminueraient les charges liées au chauffage et à l'eau. »

L'aventure des habitations « vertes » a commencé il y a seize ans sur le site de la communauté, à Landrethun-le-Nord, avec la construction d'un bâtiment collectif, pour l'administration et la restauration. Puis très vite avec plusieurs maisons en bois. Aujourd'hui, huit familles sont installées à demeure. Sophie Detailleur, assistante maternelle (son mari est formateur à la scierie), réside ici depuis six ans : « Notre loyer est normal pour la région, mais il inclut les économies d'énergie. Nous économisons sur l'eau, avec la récupération d'eau de pluie, et sur le chauffage, avec un poêle-masse. »

La preuve était faite : l'écoconstruction, ça marche. D'autres maisons poussent,

depuis, comme des champignons, à Loos-en-Gohelle et à Saint-Denis, en région parisienne. Les ossatures et les aménagements intérieurs en bois sortent tout naturellement de la société coopérative (Scop) du groupe, Scierie et Palettes du littoral, qui emploient à Audruicq 130 salariés, dont les deux tiers sont en insertion.

« Issus des quartiers difficiles de Calais ou de Saint-Omer, poursuit François Marty, ils suivent un parcours d'insertion, du jardin bio au travail du bois ou à la fabrication des briques. Certains peuvent devenir encadrants dans l'usine ; d'autres

REPÈRES

INVESTISSEMENT ÉTHIQUE ET FINANCE SOLIDAIRE, QUELLE DIFFÉRENCE ?

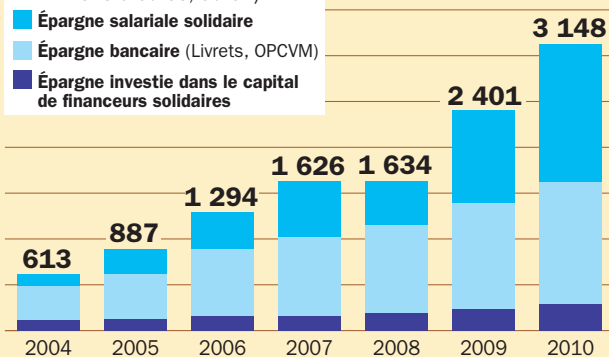
- L'investissement éthique ou socialement responsable (ISR) désigne une méthode de sélection des entreprises cotées en Bourse en fonction de leur performance financière mais aussi d'une appréciation de leur comportement éthique, social et/ou environnemental.
- La finance solidaire repose quant à elle sur un degré d'engagement plus fort que dans l'ISR ou la finance éthique. Les activités financées ne sont pas cotées en Bourse et sont choisies en fonction de leur forte utilité effective en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable.

27 familles ont été relogées l'an dernier, il y en aura le double cette année.

L'encours de l'épargne solidaire

En millions d'euros, au 31/12

■ Épargne salariale
■ Épargne bancaire (Livrets, OPCVM)
■ Épargne investie dans le capital de financeurs solidaires

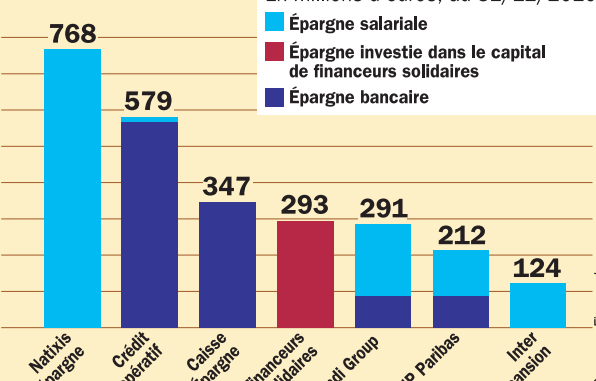


Source : Finansol

Les collecteurs de l'épargne solidaire

En millions d'euros, au 31/12/2010

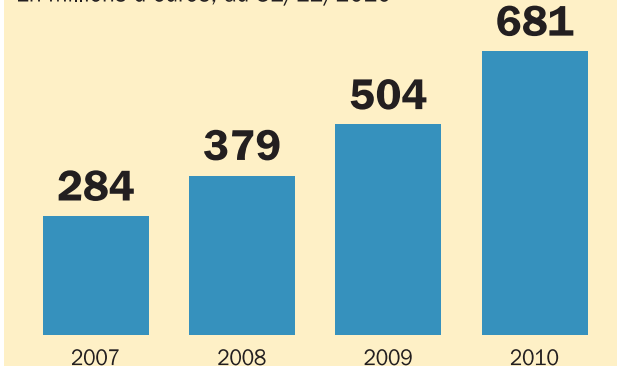
■ Épargne salariale
■ Épargne investie dans le capital de financeurs solidaires
■ Épargne bancaire



Source : Finansol

Le financement solidaire

En millions d'euros, au 31/12/2010



Source : Finansol

Depuis 2004, un encours multiplié par cinq

Avec un encours de 3,15 milliards d'euros (+ 31 %), l'épargne solidaire établit un nouveau record en 2010, confirmant son dynamisme. Toutes les familles de produits progressent avec des taux compris entre 15 et 50 %. L'obligation légale, depuis janvier 2010, de présenter au moins un fonds solidaire dans les dispositifs d'épargne salariale explique la forte hausse de cette catégorie de produits. Désormais, les fonds d'épargne salariale solidaire représentent la moitié de l'encours global.

Tous les collecteurs voient leurs résultats progresser

Natixis Interépargne reste le premier collecteur d'épargne solidaire grâce aux bons résultats de sa gamme d'épargne salariale solidaire (+ 30 %). Leader sur l'épargne de partage, le Crédit Coopératif est la première banque de réseau, suivi par les Caisses d'Épargne. L'encours des produits commercialisés et gérés par les financeurs solidaires est en constante progression (+ 22 %). Le développement de l'épargne salariale solidaire a permis aux réseaux spécialisés sur ce segment d'accroître rapidement leurs encours.

681 millions d'euros pour le financement solidaire

Le montant des activités financées en 2010 par l'épargne solidaire s'élève à 681 millions d'euros (+ 35 %). En quatre ans, les sommes investies dans des activités à forte utilité sociale et/ou environnementale ont été multipliées par 2,5, avec un taux de croissance régulier (35 % en moyenne). Les principaux acteurs en termes de montants investis sont Habitat et Humanisme, la SIDI, France Active, la Nef et l'ADIE, auxquels s'ajoutent d'autres structures en plein essor (Chênelet, SNL Prologues, ...)

(Suite de la page 1)

●●● travailleront dans des entreprises locales de BTP. » En tout, 2 500 personnes sont passées dans les structures du groupe depuis l'origine.

Pour porter les projets de développement de l'habitat écologique, la Foncière Chênelet a commencé à collecter de l'épargne solidaire. Avec des premiers résultats : 27 familles ont été relogées l'an dernier, il y en aura le double cette année, avec des chantiers qui ont aussi commencé dans les Ardennes et dans les Pyrénées-Atlantiques. Localement, la Foncière s'appuie sur d'autres bailleurs sociaux, avec des objectifs similaires comme Habitat et Humanisme, et sur des associations qui accompagnent les locataires dans leur nouveau logement, comme Solidarités nouvelles pour le logement. À Calais, une partie du financement a été apportée par la Fondation Abbé-Pierre, qui vient de lancer des actions de lutte contre la précarité énergétique.

La Foncière a déjà rassemblé un capital initial de 1,5 million d'euros, qu'elle espère porter à deux millions pour cet exercice. Les projets immobiliers coûtent beaucoup plus cher que les sommes investies par la Foncière (jusqu'à cinq fois), mais Chênelet a un rôle de levier auprès du 1 % logement et des autres bailleurs sociaux.

« La Foncière a démarré avec des épargnants solidaires, souligne Colette Masset, qui travaille



à son développement. Les premières parts sociales - à 10 € l'unité - ont été acquises par des familles du Nord-Pas-de-Calais. » Aujourd'hui, la mission de Colette Masset est de faire connaître la nouvelle structure à des investisseurs institutionnels, comme les fonds d'épargne salariale solidaire.

Cependant, les particuliers restent les bien-vus dans le capital. Pour les convaincre, Chênelet s'appuie sur la plate-forme Internet « Épargne en conscience », lancée par Josette Amor, conseillère en gestion de patrimoine : « Depuis la crise financière de 2008, beaucoup d'épargnants cherchent à soutenir des projets

Sur le chantier de l'avenue Saint-Exupéry à Calais. Si ce programme immobilier a été impulsé par la Foncière Chênelet, une partie du financement vient de la Fondation Abbé-Pierre, qui a lancé des actions de lutte contre la précarité énergétique.

concrets. L'immobilier est toujours sécurisant pour eux et l'immobilier social donne du sens à leur investissement. Ils sont prêts à accepter un rendement faible ou compensé par les avantages fiscaux. » Dès cette année, Josette Amor a prévu de faire visiter les chantiers de maisons écologiques à ces nouveaux épargnants.

Un cercle vertueux a été mis en place. D'ici à cinq ans, la Foncière Chênelet souhaite faire racheter ses habitations par des sociétés HLM qui, selon François Marty, auront besoin d'étendre leur parc de logements « verts ». Cela permettra à la Foncière de rembourser les épargnants solidaires, mais aussi de récupérer des fonds propres pour lancer de nouveaux projets.

ÉRIC LARPIN

(1) Communauté de laïcs catholiques vouée à l'accueil des plus démunis.

SITE INTERNET : www.chenelet.org

ENVIRONNEMENT Cette entreprise familiale fabrique et commercialise des produits écologiques et biologiques depuis 1972. Son nouveau bâtiment de production a bénéficié d'un prêt de la Nef, financeur solidaire

Body Nature, des produits écologiques dans un écrin de verdure

NUEIL-LES-AUBIERS (Deux-Sèvres)
De notre correspondante régionale

Dès l'entrée du domaine, le ton est donné. Ce sont des poules et des paons qui accueillent le visiteur de Body Nature, à Nueil-les-Aubiers, dans le nord des Deux-Sèvres. Installée dans un écrin de verdure, cette entreprise fabrique produits d'entretien, cosmétiques et produits de bien-être biologiques et écologiques. L'aventure a commencé en 1972, quand Gilles Guilbaud et sa femme, Marie-Thérèse Body, fervents militants écologistes, se sont lancés dans l'élaboration de produits sains pour l'homme et la nature. Après des débuts à Orléans, l'entreprise s'est implantée en 1981 dans les Deux-Sèvres, sur la ferme du père de Marie-Thérèse. C'est là qu'ont grandi Olivier et Antoine Guilbaud, les deux enfants du couple, qui ont repris

les rênes de la société en 2006. « On a toujours baigné dans cet univers », raconte Olivier Guilbaud, qui a l'âge de l'entreprise qu'il préside, 39 ans.

Aujourd'hui, Body Nature emploie 94 salariés au siège et 692 vendeuses à domicile, réparties dans toute la France, pour environ 150 000 clients. Avec un chiffre d'affaires de 19,7 millions d'euros en 2010 (contre 18 millions en 2009), l'entreprise affiche une croissance florissante depuis quelques années. « Avec l'engouement pour les produits écologiques, en particulier les produits d'entretien, nous avons décidé d'augmenter notre capacité de production », explique Olivier Guilbaud. D'où la construction récente du « Cyprès », un bâtiment de production de 5 000 m², à proximité de « Fougères », le siège, et de « Ginkgo », le bâtiment logistique. Derrière le

vocabulaire, l'engagement écologique est bel et bien visible sur le site, désigné comme refuge de la Ligue de protection des oiseaux et qui abrite plusieurs espèces rares, des vaches highland, des chèvres rove ou des moutons soay.

Inauguré voilà quelques mois, le Cyprès, bâtiment tout en rondeur au pied des arbres, dégage des effluves de citron et de lavande. Il se veut surtout exemplaire en matière de consommation d'énergie, tout en intégrant les contraintes réglementaires propres à l'industrie : murs en briques de terre cuite pour assurer une bonne isolation, panneaux photovoltaïques sur le toit pour produire de l'électricité, centrale solaire thermique pour chauffer l'eau utilisée dans le processus de production, puits de lumière pour éviter l'éclairage artificiel, récupération des eaux de pluie,

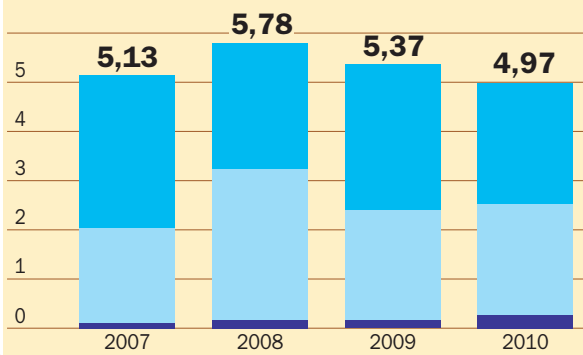
chaudière à bois pour l'ensemble des bâtiments du site... De quoi obtenir, d'ici à seize ans, une totale neutralité carbone, indique Olivier Guilbaud.

Son coût, 7 millions d'euros, a notamment été financé à hauteur de 500 000 € par un emprunt souscrit auprès de la Nef, société coopérative de finances solidaires. « Nous étions déjà sociétaires, faire appel à eux pour un prêt correspondait bien à notre démarche », indique Olivier Guilbaud. Au sein de la délégation du Grand Ouest de la Nef, qui accompagne une quarantaine de projets de prêts par an pour des montants moyens de 10 000 € à 30 000 €, le choix de Body Nature s'est imposé comme une évidence : « Au-delà des produits bio, cette entreprise porte une démarche environnementale et sociale globale et cohérente », note Julien Le Couturier, délégué régional de la Nef à Nantes. ●●●

Les dons issus des produits de partage

En millions d'euros

■ Épargne bancaire (FCP, SICAV) ■ Épargne bancaire (Livrets) ■ Divers



Source : Finansol

Les performances financières

Épargne investie dans le capital de financeurs solidaires	De 0 % à 3,25 %
Épargne bancaire (Livrets)	De 1 % à 2,46 %
Épargne bancaire (FCP, SICAV)	De -4,32 % à 9 %
Épargne salariale labellisée	De -1,83 % à 9,75 %

Source : Finansol

Le baromètre de solidarité

Épargne investie dans le capital de financeurs solidaires	De 23,48 % à 100 %
Épargne bancaire (Livrets)	De 25 % à 100 %
Épargne bancaire (FCP, SICAV)	De 5,22 % à 9,90 %
Épargne salariale labellisée	De 5,07 % à 9,23 %

Source : Finansol

La crise n'a pas découragé les épargnants solidaires

Les associations bénéficiaires d'épargne de partage ont reçu 5 millions d'euros de dons l'an passé. Ils sont en très légère baisse, mais le nombre d'épargnants a augmenté. En 2010, le niveau historiquement bas des taux d'intérêt des livrets bancaires conjugué à la morosité des marchés financiers n'ont pas découragé les épargnants qui soutiennent les activités des ONG via leur épargne. Habitat et Humanisme, le CCFD et Terre et Humanisme ont reçu le plus de dons.

Des performances financières variables...

En 2010, les écarts de performance entre les différentes familles de produits étaient moins importants que par le passé. Souvent non rémunérées, les actions non cotées des entreprises solidaires offrent des avantages fiscaux attractifs équivalents à une performance annuelle garantie de 2 à 10 % selon leur durée de conservation. Les taux d'intérêt des livrets bancaires, qui ont atteint leur plus bas niveau, devraient augmenter en 2011. Les performances des fonds solidaires, en demi-teintes, varient selon leur profil de gestion (actions, obligations...).

... tout comme le degré de solidarité

Le baromètre de solidarité mesure le degré de solidarité des familles de produits en rapportant le montant des financements solidaires à l'encours total d'épargne. La très grande majorité des ressources collectées par les financeurs solidaires ou déposées sur les livrets bancaires est investie dans des activités solidaires. La part des investissements solidaires dans les fonds est moindre car limitée légalement à 5 à 10 % de l'actif total, mais permet de financer un volume conséquent de projets solidaires.

De fait, c'est l'ensemble du cycle de production qui se veut exemplaire. Les matières premières sont ainsi majoritairement cultivées dans l'Ouest, que ce soit sur le site de Body Nature (comme la vigne rouge) ou auprès de partenaires locaux. Une filiale implantée à Madagascar cultive des plantes endémiques (ravintsaras, niaoulis, eucalyptus, orangers, girofliers...) et les distille sur place pour obtenir des huiles essentielles. Pour l'élaboration des produits, qui vont du gel douche au soin des lèvres en passant par la lessive ou le nettoyant ménager, l'entreprise refuse d'utiliser OGM, aluminium, chlore, paraffine, vaseline, acides forts ou composants d'origine animale. Tous les produits sont biodégradables et emballés le moins possible. Enfin, l'entreprise a noué de nombreux liens (Emmaüs, associations de protection de l'environnement, etc.) et propose à ses clients plusieurs « produits partage », permettant de reverser

de l'argent sous forme de repas à Madagascar.

Pour valoriser cet engagement global, l'entreprise est en train d'élaborer une charte, intitulée « Au-delà du bio ». Une façon de se distinguer davantage, alors que de plus en plus d'entreprises font valoir leur penchant vert. « *Le consommateur est un peu perdu face à la multiplication des logos et labels*, explique Olivier Guilbaud. *On veut faire notre propre charte pour intégrer toutes les certifications existantes et aller au-delà.* » Reste à traquer quelques sources d'émissions de carbone, comme les transports nécessaires à l'approvisionnement des distributrices. « *On pense aux véhicules électriques* », souligne Olivier Guilbaud.

FLORENCE PAGNEUX

SITES INTERNET :
www.body-nature.fr
www.lanef.com

EMPLOI Dans une région qui souffre, la création de Vertex, née d'Emmaüs, est une bonne nouvelle

A Lavelanet, l'insertion par le tri textile

LAVELANET (Ariège)

De notre correspondant en Midi-Pyrénées

Lavelanet n'en finit pas d'essayer de s'en relever. Au pied des montagnes ariégeoises, la capitale du pays d'Olmes a connu la crise de l'industrie textile, de 1973 au début des années 1980, qui lui a coûté des centaines d'emplois et même plus d'un millier d'habitants. Mais, depuis, les mauvaises nouvelles tombent régulièrement et se sont même précipitées avec le marasme actuel, se soldant en 2009 et 2010 pour les entreprises textiles restantes par la perte de plus de 250 emplois.

Sinistrée, Lavelanet ? En 2006, une loi définit des « bassins d'emploi à redynamiser » (BER), permettant de garantir de très importantes exonérations sociales aux entreprises venant s'implanter sur ces sites avant le 31 décembre 2011. Il n'existe que deux BER en France : en Champagne-Ardenne et en Midi-Pyrénées

pour 56 communes dans la zone de Lavelanet.

Alors, l'arrivée d'un nouvel acteur économique, dans un tel contexte, est forcément une bouffée d'oxygène bienvenue. Surtout quand il ne s'agit pas de n'importe quelle entreprise, qu'elle travaille sur l'insertion des personnes en difficulté, a fortiori dans le domaine textile.

Installée à l'entrée de la cité dans les 3 800 m² d'une ancienne usine de tissage longtemps en friche, Vertex est une plate-forme de tri textile, active depuis novembre dernier et comptant pour l'heure 19 salariés, dont 16 personnes en insertion. À l'origine du projet, Emmaüs Ariège, qui cherche des débouchés pour les textiles collectés et invendus de ses groupes dans la région. Monter une plate-forme en créant une société coopérative d'intérêt collectif (Scic), le mouvement connaît déjà, pour avoir piloté pareil

(Lire suite p. 4)

COMMENTAIRE



FRANÇOIS DE WITT
Président
de Finansol



GUILLAUME GOUBERT
Rédacteur en chef
à « La Croix »

Solidaire et rentable

Améliorer le « retour sur investissement » est sans doute nécessaire au développement futur d'une activité qui se porte déjà très bien

Même si la croissance est source de dysfonctionnements, elle reste un irremplaçable témoignage de vitalité. Et la vitalité du secteur de l'épargne solidaire ne se dément pas. Pour la première fois, l'encours d'épargne solidaire a dépassé en 2010 les 3 milliards d'euros. En dépit de taux d'intérêt particulièrement bas, diverses associations et ONG ont reçu près de 5 millions d'euros de dons et 200 millions supplémentaires ont été investis auprès des établissements spécialisés dans le financement solidaire. Il est probable que le nombre d'épargnants solidaires a dépassé les 700 000, sous l'effet notamment d'un intérêt soutenu des salariés pour cette manière originale d'affecter leur épargne d'entreprise.

En dépit de leur forte croissance, ces chiffres restent modestes. La preuve ? L'épargne solidaire représente moins de un pour mille de l'épargne financière des ménages français. Une goutte d'eau, mais qui... fait tache d'huile. Lancés, aussi bien par des financiers éprouvés, des chefs d'entreprise engagés (lire l'entretien avec le patron de Schneider Electric en page 8) ou de jeunes diplômés soucieux de donner du sens à leur vie professionnelle, les projets solidaires se multiplient, tout comme les demandes d'adhésion à Finansol et le nombre de produits d'épargne portant le label solidaire (lire page 6). Ce micro-secteur économique, qui a permis en 2010 la création ou le maintien de 34 000 emplois et le logement de 2 500 familles défavorisées, aura traversé la crise sans encombre. C'est sans doute qu'il est plus nécessaire que la spéculation sur les cours des matières premières ou la délocalisation de l'industrie dans les pays à bas salaires.

Un verre à moitié plein n'en reste pas moins à moitié vide. Comment élargir le champ du solidaire ? Deux conditions paraissent nécessaires à son développement. Il faut d'abord améliorer sa perception par les épargnants français. Près de la moitié de nos concitoyens en a entendu parler (lire page 4). Alors pourquoi ne sont-ils pas plus nombreux à la pratiquer ? C'est sans doute d'abord qu'ils sont encore nombreux à ne pas se sentir concernés. Pour eux, la solidarité relève du domaine public et non d'un quelconque engagement personnel. Et puis ils pratiquent pour la plupart une épargne plus passive qu'active : ils se contentent de souscrire aux produits comme les livrets, les plans ou les contrats d'assurance-vie proposés par leurs intermédiaires financiers. Et leurs interlocuteurs ne se bousculent pas pour les orienter vers des produits un peu compliqués à expliquer, donc consommateurs de temps et d'énergie. Certaines banques et mutuelles ont néanmoins adopté une démarche proactive dans ce domaine. De telles initiatives sont à développer.

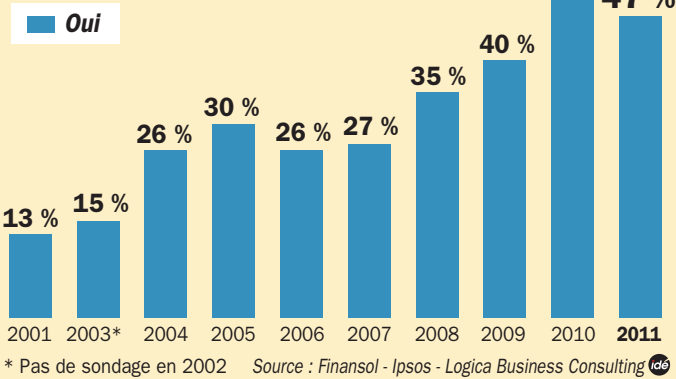
La rentabilité du solidaire représente malgré tout un second frein à son développement. Les gains que peut en attendre monsieur tout-le-monde reposent bien souvent sur un avantage fiscal accordé par l'État. Or, comme le montre l'expérience de ces dernières années, la pérennité d'un avantage fiscal, si justifié soit-il, n'est jamais garantie. Un avantage comme celui dit « ISF-PME », par exemple, peut disparaître. Aussi les diffuseurs de produits d'épargne solidaire sont-ils conduits peu ou prou à réfléchir au « retour sur investissement » qu'ils sont susceptibles d'offrir aux particuliers qui leur font confiance. Cette exigence est nouvelle. Elle est sans doute aussi définitive.

Est-ce perdre son âme que d'offrir un dividende ou une valorisation de quelques pour-cent par an ? Certaines expériences étrangères nous démontrent le contraire. Quant à l'épargnant solidaire, il n'en demande sans doute pas davantage, certain qu'il est que cette partie de ses avoirs sert une cause utile à la société.

Sondage Ipsos-Logica Business Consulting sur l'intérêt des Français pour l'épargne solidaire

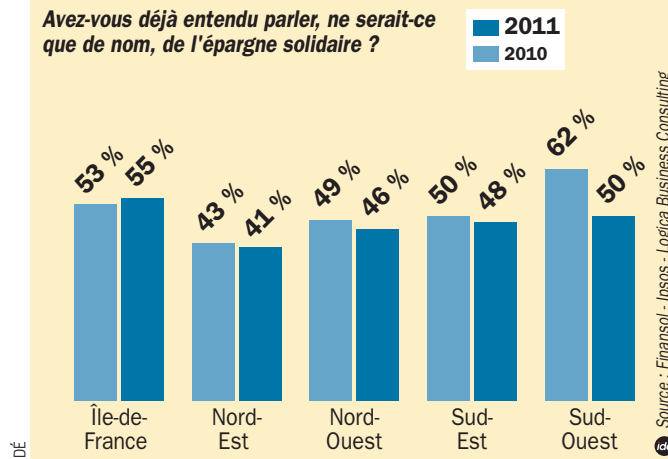
La notoriété

Avez-vous déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, de l'épargne solidaire ?



La notoriété par grandes régions

Avez-vous déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, de l'épargne solidaire ?



●●● projet ailleurs en France. Mais Emmaüs sait aussi que financer l'affaire est un sacré casse-tête : 800 000 € sont nécessaires pour commencer à faire tourner la machine.

Ancienne directrice d'agences bancaires et bénévole de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), Catherine Girard est vite recrutée pour porter ce projet. Sur le plan économique, Vertex entend trier au moins 1 500 tonnes de textile par an pour son client Le Relais (1), réseau d'entreprises créé en 1984 par Emmaüs et devenu aujourd'hui un acteur essentiel du recyclage des textiles, mais aussi ouvrir en 2011 une boutique de revente avec deux emplois en CDI. Quant au volet social, il est évidemment essentiel. Les 16 salariés (chauffeurs, trieurs, manutentionnaires, secrétaire), tous en difficulté sociale et professionnelle, sont payés au smic et sont en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) pour vingt-quatre mois maximum. Durant cette période, Vertex, avec une conseillère d'insertion mobilisée sur cette tâche, les accompagne pour trouver un nouvel emploi. Vertex doit réussir au moins 50 % de « sorties positives » pour justifier ses aides.

« Le dossier se devait d'être très solide, et sur tous les plans, résume Catherine Girard. Pendant longtemps, les associations ont eu tendance à privilégier des porteurs de projets venant du secteur social, mais aujourd'hui les compétences financières sont de plus en plus nécessaires pour convaincre des partenaires très regardants en la matière. » Effectivement. C'est un marathon qu'entame Catherine Girard dès l'automne 2009, avec l'impression de parfois courir dans un labyrinthe. La mobilisation très locale des élus (mairie, communauté de communes) est rapide. Pour le conseil général et le conseil régional, Catherine Girard s'applique à revenir à la charge afin d'accélérer les procédures administratives et décrocher 86 000 € au total. La Caisse d'épargne de Pamiers consent un prêt de 410 000 €. « Le reste est l'addition de multiples aides et partenariats, pour lesquels le conseil de l'Union régionale des entreprises d'insertion fut primordial. Car une très bonne connaissance de cet univers assez neuf du financement solidaire est essentielle », insiste Catherine Girard (2).

Vertex put ainsi compter sur le soutien de la délégation régionale de France Active (3), association née en 1988 et aidant au financement d'entreprises solidaires mais aussi à la création d'entreprises individuelles par des personnes en difficulté, ou d'Initiative pour une économie solidaire (Iés), une société coopérative de capital-risque en Midi-Pyrénées (4), qui depuis 1998 a investi dans plus d'une cinquantaine d'entreprises. Enfin, et ce n'est pas rien (plus de 250 000 € au total), de nombreuses fondations d'entreprises (Veolia, Gaz de France, Réseau de transport d'électricité, JM Bruneau, etc.) complètent le financement de la plate-forme. Reste désormais à la faire tourner. Avec sa directrice technique, Catherine Girard entend bien pérenniser le projet. Qui déjà porte ses fruits : trois mois à peine après le début de l'activité, un chauffeur de Vertex a été embauché ailleurs en CDI. Un premier encouragement pour l'équipe.

JEAN-LUC FERRÉ

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE Appuyée par une coopérative financière solidaire, une association française promeut la création d'entreprise

Au Cameroun, une pépinière forme de futurs entrepreneurs

YAOUNDÉ

De notre correspondant

A Yaoundé, une pépinière de jeunes entrepreneurs sera inaugurée en mai dans le cadre d'un programme de trois ans lancé en janvier 2010 par une association française, le Service international d'appui au développement (Siad). Dix jeunes camerounais seront très prochainement sélectionnés pour constituer la première promotion de cette pépinière. Une seconde composée de dix autres jeunes verra le jour avant la fin du programme.

« La pépinière est un outil d'aide à la création de l'activité, explique Fabienne Pinel, coordinatrice du programme. C'est un espace dans lequel un jeune

Une alternative au salariat et à l'activité informelle.

entrepreneur peut bénéficier d'un local à prix réduit et d'une mutualisation des équipements. » Le programme de pépinière de jeunes entrepreneurs de Yaoundé a « pour objectif de favoriser l'auto-entrepreneuriat chez des jeunes issus de l'enseignement technique », poursuit-elle. Il vise à sensibiliser 600 jeunes à l'entrepreneuriat comme alternative au salariat et à l'activité informelle qui domine l'économie au Cameroun. Environ 30 % des jeunes du pays sont touchés par le chômage. L'initiative voudrait surtout favoriser la création, en trois ans, d'une cinquantaine d'entreprises, dont 20 à l'intérieur de la pépinière.

D'un coût de près de 300 000 €, le programme est largement financé par l'Union européenne. La Coopérative

financière pour le développement de l'économie solidaire Nord Sud (Cofides) y apporte une enveloppe supplémentaire de 30 000 €, sous forme de garantie bancaire pour permettre l'accès des jeunes entrepreneurs de la pépinière au crédit bancaire. La Cofides a été créée il y a quinze ans à l'initiative des associations Peuples solidaires et Terre des hommes France afin de mettre des fonds d'épargne solidaire au service de projets productifs dans les pays du Sud.

Dès son intégration, le jeune entrepreneur bénéficiera d'un crédit à taux zéro de 500 € pour enregistrer son commerce et constituer un fonds de roulement. Il pourra solliciter un emprunt supplémentaire s'il a besoin d'équipements onéreux. La résidence en pépinière durera deux ans au cours desquels le jeune développera son activité, tout en apprenant le métier de chef d'entreprise. L'équipe dirigeante se tiendra à ses côtés pour le guider dans le « développement stratégique » de son entreprise et lui donner des conseils en matière fiscale. Au terme de la période de deux ans, il s'établira sur un site de son choix. Mais il sera accompagné « à ce moment-là par le programme qui va lui permettre d'accéder à un crédit bancaire grâce à la garantie qui est octroyée par la Cofides », souligne Fabienne Pinel.

En prélude, une formation en gestion et montage de projet a été organisée pendant six mois, avec une structure locale de formation et d'accompagnement de porteurs de projets, Agro-PME. « Dans le cycle de formation, il y a un accompagnement individuel du porteur de projet afin de l'aider dans la rédaction d'un business plan. » Une trentaine de jeunes a présenté des dossiers pour l'entrée en pépinière. C'est parmi ces

jeunes que seront choisis les dix meilleurs. Ceux qui n'auront pas été retenus pourront bénéficier de la garantie bancaire de la Cofides afin de demander un crédit à la banque, en fonction de la fiabilité des projets présentés.

Même si l'idée d'intégrer la pépinière ne les enchante pas tous, ils sont attirés par le financement et saluent la formation déjà reçue dans le cadre de cette initiative. « Ce programme nous forme pour être des hommes d'affaires de demain. Au terme de la formation, je pense que je suis au point. Je sollicite un crédit pour acquérir du matériel industriel », confie Georges Boutsili, 27 ans, étudiant. Avec un groupe d'amis, il confectionne des jeans et des blousons en cuir notamment. Son rêve est bien de créer une entreprise pour aller à la conquête du marché national et international. « Au départ je ne savais pas ce que c'était qu'un projet, mais la formation que j'ai reçue dans le cadre de ce programme m'a permis de le comprendre », se réjouit Rachelle Nama Nama, 23 ans, étudiante. Elle ambitionne d'ouvrir avec trois amis un restaurant à Yaoundé. « Avec ce que j'ai appris, je suis sûre qu'en ouvrant mon entreprise, je serai en mesure de bien la gérer. Je me sens prête, il ne me manque plus que des financements », affirme une jeune coiffeuse, Lydie Lore Nguetefack, qui envisage de créer un centre et former de jeunes coiffeuses. En somme, ce projet « offre de bonnes perspectives pour l'emploi et la croissance au Cameroun », estime Christian Njilou, directeur de la pépinière.

REINNIER KAZÉ

SITES INTERNET :

www.siad.asso.fr, www.cofides.org

Toute l'année sur France Info Conseils, placements, épargne...

Patrick Lelong, journaliste au service Economie
répond à vos questions
mardi, samedi, dimanche



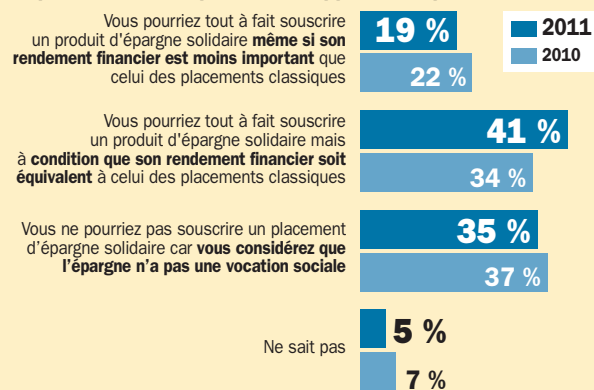
france-info.com

SITES INTERNET :

(1) www.lerelais.org, (2) www.cnei.org,
(3) www.franceactive.org, (4) www.ies.coop

Les motivations

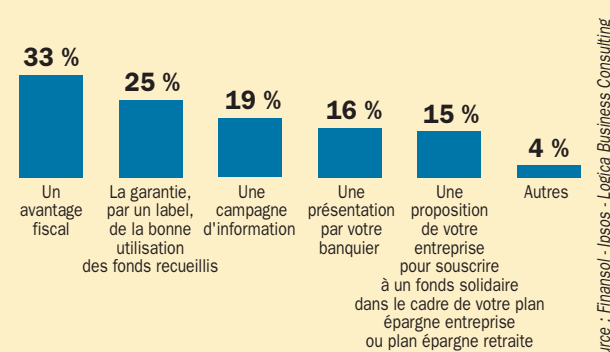
Laquelle de ces 3 opinions se rapproche le plus de la vôtre ?



Source : Finansol - Ipsos - Logica Business Consulting

Les incitations

Qu'est-ce qui pourrait vous convaincre d'investir dans un placement d'épargne solidaire ?

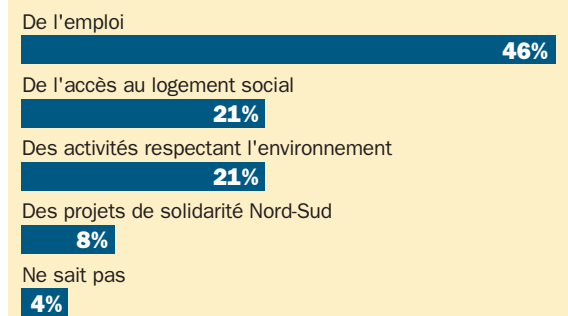


*deux réponses possibles

Source : Finansol - Ipsos - Logica Business Consulting

Les activités financées par l'épargne solidaire

« Si vous investissiez dans un placement d'épargne solidaire, vous préféreriez que votre épargne soit investie pour le développement ? »



Source : Finansol - Ipsos - Logica Business Consulting

GUIDE PRATIQUE

Comment devenir épargnant solidaire ?

Via mon établissement financier

Les produits d'épargne solidaire peuvent être souscrits auprès d'établissements financiers (banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance).



Les mécanismes de solidarité

Je choisis de souscrire un **produit de partage** (tout ou partie de mes intérêts pourra être versé à des associations) ou un **produit d'investissement solidaire** (tout ou partie de la somme que j'ai choisi de placer sera investi dans une entreprise solidaire).

Via mon entreprise

Un **fonds d'épargne salariale solidaire** est obligatoirement proposé dans le cadre de mon Plan d'Épargne Entreprise (PEE) ou Plan d'Épargne Retraite (PERCO).



J'y souscris dans mon entreprise. Je détermine le montant des versements et leur périodicité.

Via un financeur solidaire

Je choisis d'**investir en direct** au capital d'une entreprise solidaire...



...j'en deviens actionnaire.

REPÈRES

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2010

En 2010, l'épargne solidaire a permis de :

- créer ou consolider **34 000 emplois**.
- loger ou reloger **2 500 familles**.
- produire des **énergies renouvelables** et développer l'**agriculture biologique**.
- appuyer les institutions de microfinance dans le monde.

LES FINANCEURS SOLIDAIRES

- Ce sont des intermédiaires financiers dont la fonction principale est d'investir dans des activités ayant une utilité sociale et/ou environnementale, et d'accompagner les porteurs de projets qu'ils financent. Les sommes investies par les financeurs solidaires proviennent principalement de l'épargne solidaire. Ces intermédiaires financiers ont des formes juridiques très diverses (sociétés de capital-risque, sociétés financières, coopératives, sociétés foncières...) et financent des activités de natures très variées (création ou développement d'entreprises, logement...).

Témoignages d'épargnants

Épargner via un établissement financier

« Une banque qui sait proposer une dimension solidaire à ses produits »

CATHERINE B.,
52 ans, souscriptrice du FCP Avenir Partage ISR de la Banque Fédérale Mutualiste

« Je souhaitais valoriser mon capital tout en orientant mon choix vers un placement dit "solidaire", respectant ainsi mes valeurs personnelles. Mon conseiller bancaire m'a présenté le FCP Avenir Partage ISR qui me permet de reverser une partie de mes intérêts à la Fondation de l'Avenir. Les formalités de souscription n'ont pas duré plus d'un quart d'heure. Je suis cliente d'une banque qui sait proposer une dimension solidaire à ses produits. »

Épargner via un financeur solidaire

« L'argent que j'investis sert à des projets locaux »

GWENAËLLE JANVIER,
30 ans, actionnaire chez Autonomie et Solidarité

« Après trois ans d'expatriation au Québec où j'ai travaillé dans l'associatif, je voulais continuer mon engagement dans le secteur de la solidarité. J'ai saisi l'occasion en devenant actionnaire d'Autonomie et Solidarité. J'aime leur démarche mutualiste et d'autonomisation vis-à-vis des projets financés, leur proximité, puisque l'argent que j'investis sert à des projets locaux, leur transparence et leur système démocratique. »

Épargner via son entreprise

« Cela me permet d'agir pour l'insertion »

MICHEL ENGUELZ,
salarié de Carrefour et souscripteur du FCPE Carrefour Équilibre Solidaire

« Dans le cadre de mon plan d'épargne entreprise, j'ai souscrit le FCPE Carrefour Équilibre Solidaire. Cela me permet d'agir à titre individuel, puisqu'en souscrivant ce fonds solidaire, je finance par la même occasion des structures agissant pour l'insertion par l'emploi et le logement. En plus, le rapport risque-rendement de ce fonds s'avère intéressant. »

					Secteurs d'activités financés							
Établissements	Produits	Investissement solidaire*	Partage *	Contacts	Fiscalité **	Emploi	Social et logement	Environnement	Solidarité internationale			
SOUSCRIRE VIA SON ÉTABLISSEMENT FINANCIER												
Avip	Assurance-vie solidaire Avip Multilib - Sélection Ethique et Partage	●	●	www.habitat-humanisme.org	1		●					
Banque Fédérale Mutualiste	FCP Avenir Partage ISR		●	www.bfm.fr	1		●					
Banque Privée Européenne	Livret Initiative Durable		●	www.bpe.fr	1	●	●	●	●			
Banques Populaires	Livret CODEVair - BP d'Alsace	●		www.developpementdurable.banquepopulaire.fr	1							
	Livret CODEVair - BP des Alpes	●										
	Livret CODEVair - BP Loire et Lyonnais	●										
	Livret CODEVair - BP du Sud	●										
	Livret CODEVair - BP du Sud-Ouest	●										
	Livret CODEVair - BP Occitane	●										
	Fructi Agir UNICEF	●	●									
	Fructi Choix Solidaire	●	●									
BNP Paribas	FCP BNP Paribas Obli Ethéis	●		www.particuliers-ip.bnpparibas.fr					●			
Boissy Finance	FCP Covéa Finance Actions Solidaires	●		Tél.: 02.37.33.80.45		●	●					
Caisse d'Epargne	FCP Insertion Emplois Dynamique	●		www.am.natixis.com		●						
	FCP Insertion Emplois Equilibre	●	●									
	FCP Insertion Emplois Sérénité	●										
	SICAV Natixis Impact Nord Sud Développement	●						●				
	FCP Ecuireuil Bénéfices Emploi	●				●						
Carac	Assurance-vie Entraid'Epargne Carac		●	N° Cristal : 0 969 32 50 50	1	●	●		●			
CIC	Livret d'Epargne pour les Autres, FCP CM-CIC France Emploi		●	www.cic.fr	1	●	●		●			
Crédit Agricole	FCP Pacte Vert Tiers Monde et CA Solidarité Habitat et Humanisme	●	●	www.ideam.fr	1	●	●		●			
Crédit Coopératif	Livret Nef	●		N° Azur 0810 63 44 44	1	●	●	●				
	Livret Caisse Solidaire Nord-Pas-de-Calais	●				●						
	Livret CODEVair	●										
	Livret Agir, Livret Jeune Agir, Livret Codesol, Livret A comme Agir		●			●	●	●	●			
	Livret Epidor Solidaire Associations		●			●	●	●	●			
	FCP Epargne Solidaire, FCP Agir avec la Fondation Abbé Pierre,	●	●			●	●	●	●			
	Crédit Coopératif Agir UNICEF, Faim et Développement Agir CCFD,	●	●			●	●	●	●			
	Agir Fondation pour la Recherche Médicale, Agir avec la Fondation Nicolas Hulot	●	●			●	●	●	●			
	FCP Faim et Développement Equilibre, Horizon 2012, Trésorerie	●	●			●	●	●	●			
	SICAV Choix Solidaire, FCP Confiance Solidaire, FCP Babyfund Ecofi Taux Fixe 2013,	●				●	●	●	●			
	FCP Ecofi Agir Développement Durable	●				●	●	●	●			
	Crédit Municipal de Nantes	Munisolidarité Placement				●	www.creditmunicipal-nantes.fr	1	●			
	Crédit Municipal de Toulouse	Livret solidaire				●	www.credit-municipal-toulouse.fr	1		●		●
Crédit Mutuel	Livret d'Epargne pour les Autres - CM Centre Est Europe		●	www.creditmutuel.com	1		●		●			
	Livret d'Epargne pour les Autres - CM Nord Europe		●	www.cmne.fr	1		●		●			
	Livret d'Epargne pour les Autres - Crédit Mutuel Arkéa		●	www.cmb.fr	1		●	●	●			
	FCP CM-CIC France Emploi		●	www.cmcic-am.fr	1	●						
Ecofi Investissements	Schneider Energie SICAV Solidaire	●		www.ecofi.fr		●	●	●	●			
Financière de Champlain	FCP Champlain Solidarité		●	www.financieredechamplain.fr	1		●		●			
La Banque Postale	SICAV Libertés et Solidarité		●	www.labanquepostale-am.fr/index.html	1				●			
	FCP LBPAM Responsable Actions Solidaire	●			●	●						
LCL	FCP Habitat & Humanisme et SICAV Eurco Solidarité	●	●	www.ideam.fr	1	●	●		●			
Macif	FCP Macif Croissance Durable et Solidaire	●		www.macifgestion.fr		●						
MAIF	Livret Epargne Autrement		●	Tél.: 02.47.85.80.55	1		●					
Meeschaert	FCP Ethique et Partage		●	Tél.: 01.53.40.24.13	1				●			
SOUSCRIRE VIA SON ENTREPRISE (P.E.E. ou P.E.R.C.O.)												
Ag2r La Mondiale Amundi Group	FCPE Arial Solidaire ISR	●		www.ag2rlamondiale.fr	2	●						
	FCPE Amundi Label Equilibre Solidaire, Amundi Label Actions Solidaire, Amundi Label Obligataire Solidaire et Arcancia Actions Ethique et Solidaire	●		www.amundi-ee.com/entr www.societegeneralegestion.fr	2	●	●					
BNP Paribas AM	FCPE Multipar Solidaire Dynamique Socialement responsable, Multipar Solidaire Oblig Socialement responsable	●		www.epargne-retraite-entreprises.bnpapribas.com	2	●	●					
	FCPE Saur Epargne Solidaire	●		(les salariés de Saur uniquement)	2	●	●					
Boissy Finance	FCPE Covea Finance Développement Durable Solidaire			Tél.: 02.37.33.80.45	2	●	●					
Ecofi Investissements	FCPE Choix Responsable Engagement, Choix Responsable Développement et Choix Responsable Prudence	●		N° Azur 0810 63 44 44	2	●	●	●	●			
	FCPE Schneider Energie	●		(les salariés de Schneider Elec. uniquement)	2	●	●	●	●			
Fongepar	FCPE Amplitude Solidaire, Destination Avenir Solidaire, Fongepar Insertion Emplois Equilibre et Fongepargne Insertion Emplois Dynamique Solidaire	●		www.fongepar.fr	2	●						
Inter Expansion	FCPE Grand Ouest Expansion Solidaire, Région Nord Solidaire, Languedoc Roussillon	●		www.interexpansion.fr	2	●						
	Expansion Solidaire, Péri Ethique Solidaire et Expansor Compartiment VI Solidaire	●			●	●						
La Banque Postale AM	FCPE Décisiel Responsable Actions 70 Solidaire			www.labanquepostale-am.fr/index.html	2							
Macif Gestion	FCPE Macif Croissance Durable et Solidaire ES	●		www.macifgestion.fr	2	●						
Mandarine Gestion	FCPR Mandarine Capital Solidaire	●		Tél.: 01.80.18.14.68		●	●	●				
Natixis Interépargne	FCPE Carrefour Equilibre Solidaire	●		(les salariés de Carrefour uniquement)	2	●	●	●	●			
	FCPE Impact ISR Rendement Solidaire, Natixis Avenir Mixte Solidaire, Natixis Elan Mixte Solidaire, Natixis ES Insertion Emploi Solidaire et ES-PL Solidaire BP	●		www.interepargne.natixis.fr	2	●	●	●	●			
	FCPR Natixis Solidaire	●				●	●	●	●			
SOUSCRIRE AU CAPITAL DE FINANCEUR SOLIDAIRE												
Autonomie et Solidarité	Actions non cotées d'Autonomie et Solidarité	●		Tél : 03.20.14.30.62	3+4	●						
Babyloan	Micro-prêt solidaire Babyloan	●		www.babyloan.org	cf produits				●			
Caisse Solidaire du Nord-Pas-de-Calais	Compte d'épargne solidaire, Actions non cotées (3)	●		www.caisse-solidaire.fr		●						
Chênelet	Actions non cotées de la foncière Chênelet	●		www.chenelet.org	3+4	●	●	●				
Clefe (a)	Clubs Clefe	●		www.racines-clefe.com	3	●						
Cofides Nord-Sud	Compte courant d'associé solidaire de la Cofides Nord-Sud	●		www.cofides.org					●			
Ecidec	Coup de Pouce d'Ecidec	●		www.ecidec.org					●			
EHD (b)	Actions non cotées d'EHD	●		Tél.: 04.78.30.30.50	3+4		●					
ESIS (c)	Actions non cotées d'ESIS	●		Tél.: 06.12.24.24.54	3+4		●					
Femu Qui	Actions non cotées de Femu Qui	●		www.femu-qui.com	3+4	●						
FinanCités	Actions non cotées de FinanCités	●		www.financites.fr								
Garrigue	Actions non cotées de Garrigue	●		www.garrigue.net	3+4	●		●	●			
Habitat & Humanisme	Actions non cotées de la Foncière Habitat & Humanisme	●		www.habitat-humanisme.org	3+4		●					
Habitats Solidaires	Actions non cotées d'Habitats Solidaires	●		www.habitats-solidaires.fr	3+4		●					
Herrikoa	Actions non cotées de Herrikoa	●		www.herrikoa.com	3+4	●						
IéS (d)	Actions non cotées d'IéS	●		www.ies.coop	3+4	●						
La Nef	Actions non cotées de la Nef (1,3), Plan épargne Nef (1), Compte à terme Nef, Compte épargne insertion, Compte épargne nature, Dépôt à terme microfinance	●		www.lanef.com	cf produits	●	●	●	●			
	Actions non cotées	●				●	●	●	●			
Microfinance Solidaire	Actions non cotées	●		Tél : 05.49.60.73.64	3+4				●			
Mouvement d'Aide au Logement	Obligations associatives du Mouvement d'Aide au Logement	●		Tél.: 01.40.19.15.40			●					
Oikocredit	Parts sociales, Depository receipts	●		www.oikocredit.org					●			
PhiTrust Partenaires	Actions non cotées de PhiTrust Partenaires	●		www.phitrustpartenaires.com	3	●						
SIDI (e)	Actions non cotées de la SIDI	●		Tél.: 01.40.46.70.00	3+4				●			
SIFA (f)	Actions non cotées de la SIFA	●		Tél.: 01.80.27.01.66		●		●				
SNL-Prologues	Parts B de capital de SNL-Prologues	●		Tél.: 01.42.41.22.99	3+4		●					
Sofinei (g)	Actions non cotées de la Sofinei	●		www.cnei.org	3	●						
Terre de Liens	Actions non cotées de la Foncière Terre de Liens	●		www.terredeliens.org	3+4		●	●				
Veecus	Prêt solidaire Veecus	●		www.veecus.com								

(a) Club Local d'Epargne pour les Femmes qui Entreprennent, (b) Entreprendre pour Humaniser la Dépendance, (c) Epargne Solidaire pour l'Immobilier Social, (d) Initiative pour une économie Solidaire, (e) Société Internationale pour le Développement et l'Investissement, (f) Société d'Investissement de France Active, (g) Société de Financement des Entreprises d'Insertion

* Pour plus de détails sur les mécanismes de solidarité, voir «Comment devenir épargnant solidaire ?» en page 5

** 1, 2, 3, 4 : voir explications sur la fiscalité page 7

GUIDE PRATIQUE Comment devenir épargnant solidaire ?

Une fiscalité avantageuse

Souscription via son établissement financier à un produit de partage

1 Réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % pour les revenus d'un produit de partage donnés à une association (75 % pour les dons aux associations offrant aide alimentaire, soins et hébergement aux démunis). Voir la liste des produits portant la note 1 dans le tableau p. 6.

Exemple : Une personne place 5 000 € sur un livret solidaire qui lui rapporte 150 € d'intérêts. Elle décide de donner 50 % de ces intérêts, soit 75 €, à l'association de son choix. 66 % (ou 75 %) des 75 € donnés à l'association, soit 50 €, sont déductibles de l'impôt sur le revenu.

Prélèvement fiscal libératoire réduit de 5 % pour les revenus d'un produit de partage donnés à une association (au lieu de 19 %) : les revenus des placements de partage donnés à une association ouvrent droit à un prélèvement libératoire à taux réduit de 5 %, au lieu de 19 % (hors prélèvements sociaux). Voir la liste des produits portant la note 1 dans le tableau p. 6.

Exemple : Dans le système « classique » de prélèvement libératoire à 19 %, l'association perçoit 52 € sur les 75 € de revenus donnés à l'association (voir exemple ci-dessus). Avec le prélèvement libératoire à 5 %, l'association perçoit 62 €, soit 20 % de plus.

Souscription via son entreprise (PEE ou PERCO)

2 Exonération d'impôts sur le revenu pour l'épargne investie dans un plan d'épargne entreprise (PEE) ou dans un plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco) ainsi que pour les plus-values et revenus de cette épargne. L'épargne doit être bloquée au moins cinq ans pour un PEE et jusqu'à la retraite pour les Perco. Voir la liste des produits portant la note 2 dans le tableau p. 6.

Souscription au capital de financeurs solidaires

3 Réduction de l'impôt sur le revenu de 22 % du montant de la souscription, plafonné en fonction de la situation familiale. Pour bénéficier de cet avantage fiscal, le souscripteur doit conserver les titres de 5 à 10 ans (pour plus de précisions, www.finansol.org). Voir la liste des produits portant la note 3 dans le tableau p. 6.

Exemple : Une personne décide d'investir 1 000 € dans le capital d'un financeur solidaire. La première année, elle bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 220 € (1 000 × 22 %). 10 ans plus tard, elle est remboursée de ses 1 000 € (ou davantage s'il existe des plus values) par le financeur solidaire. Le rendement annuel de son placement est de 2,52 %.



Le centre de préparation des commandes de Body Nature, dans les Deux-Sèvres, qui fabrique et commercialise des produits écologiques et biologiques. Le nouveau bâtiment de production de Body Nature a bénéficié d'un prêt de la Nef, financeur solidaire (lire p. 2-3).

4 Réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de 50 % du montant de la souscription, plafonné en fonction de la situation familiale. Le souscripteur doit conserver les titres de 5 à 10 ans (pour plus de précisions, www.finansol.org). Voir la liste des produits portant la note 4 dans le tableau p. 6.

Exemple : Une personne redevable de l'ISF décide d'investir 1 000 € dans le capital d'un financeur solidaire. La première année, elle bénéficie d'une réduction de l'ISF de 500 € (1 000 × 50 %). 10 ans plus tard, elle est remboursée de ses 1 000 € (ou davantage s'il existe des plus values) par le financeur solidaire. Le rendement annuel de son placement est de 7,14 %. Cet avantage est susceptible d'être modifié par la loi de Finances rectificative de 2011.

Attention, le dispositif de réduction de l'impôt sur le revenu n'est pas cumulable avec le dispositif de déduction de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Pour plus d'informations : veuillez vous référer à la colonne fiscalité du tableau des produits et à la rubrique fiscalité du site Internet www.finansol.org

REPÈRES

LE LABEL FINANSOL

● Participant à la promotion d'une économie plus équitable, le label Finansol distingue, depuis 1997, les placements d'épargne solidaire : actionnariats solidaires, livrets ou fonds solidaires proposés par les banques, compagnies et mutuelles d'assurance et fonds solidaires d'épargne salariale.



label de la finance solidaire

● Attribué par un comité d'experts composé de personnalités indépendantes, représentatives de la société civile, le label repose sur des critères de solidarité et de transparence. Il garantit, en effet, le financement d'activités à forte utilité sociale et environnementale qui ne pourraient être financées par les circuits plus classiques. Il atteste, par ailleurs, l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable sur le placement labellisé et les activités financées.

● Il existe à ce jour 122 placements d'épargne solidaire labellisés Finansol.

OFFRE DÉCOUVERTE

4 SEMAINES GRATUITES

la Croix www.la-croix.com

Profitez de cette offre exceptionnelle pour découvrir ou faire découvrir LA CROIX pendant 4 semaines

Chaque jour, LA CROIX, quotidien d'information et de conviction, et son site internet www.la-croix.com, donnent du sens à l'actualité.

Toujours plus pédagogique, le journal prend le temps du recul et de l'analyse, il rend compte de tous les domaines de l'actualité (de l'économie à l'international, de l'éducation aux questions de bioéthique, de la culture au sport...), avec une attention soutenue à la vie des chrétiens comme des autres croyants, en France et dans le monde.

Retrouvez, chaque lundi le supplément de 6 pages « Économie & entreprises » :

il aborde la vie et la stratégie des entreprises, reste attentif à toutes les implications de l'économie dans la vie quotidienne et s'intéresse aux initiatives les plus porteuses dans le domaine de l'économie solidaire.

Découvrez toute la richesse du quotidien LA CROIX !

Nous vous proposons : **un abonnement GRATUIT de 4 semaines au journal LA CROIX**

En vous souhaitant d'ores et déjà de très agréables moments de lecture !

Pour bénéficier de cette offre à titre personnel et en faire profiter vos proches :

- » tapez l'adresse ci-contre
- » indiquez-nous les adresses des personnes intéressées
- » nous leur ferons parvenir LA CROIX.

www.la-croix.com/finansol

(*) Ces abonnements de 4 semaines seront pris en compte suivant l'ordre d'arrivée des demandes.



ENTRETIEN JEAN-PASCAL TRICOIRE Président du directoire de Schneider Electric

« Une démarche économique, pas une question de charité »

► Schneider Electric a engagé de nombreuses actions pour faciliter l'accès des plus défavorisés à l'électricité dans les pays pauvres. Son président, Jean-Pascal Tricoire, explique sa démarche

Schneider Electric a été une des premières entreprises du CAC 40 à mettre en place l'an dernier un FCPE (1) solidaire. À quoi sert-il ? **Jean-Pascal Tricoire** : Schneider Electric agit depuis longtemps dans le domaine de la solidarité et du développement durable. Cette expérience accumulée sur le terrain a permis de bien orienter l'activité de notre fonds. À la fin des années 1990, je m'étais personnellement occupé de l'électrification de villages en Afrique du Sud, où nous distribuions gratuitement des systèmes basés sur des panneaux solaires. Très vite, nous nous sommes rendu compte des limites de l'opération, avec des panneaux mal entretenus et le plus souvent revendus. Cette expérience m'a beaucoup marqué et m'a conforté dans l'idée qu'encourager le développement des populations pauvres n'était pas une question de charité, mais que cela relevait d'une démarche économique qui puisse en assurer la durabilité. Il faut créer une économie spécifique pour le « bas de la pyramide » – les plus défavorisés –, intéresser des acteurs aux projets, sinon le système se délite rapidement et nous ne faisons que créer des réflexes d'assistés. Depuis, dans ces villages sud-africains, nous avons ainsi mis en place un système de pré-paiement avec des cartes, pour un coût très modeste, géré par une personne du village. Cela fonctionne très bien, cela crée activité et emploi, et les personnes qui en tirent un profit en assurent l'entretien et la durabilité.

Quels sont vos domaines d'intervention ?

Puisqu'il ne s'agit pas de soulager notre conscience mais de soutenir le développement efficace, nous avons estimé que nous devons être là où nous sommes les plus légitimes. Nous exerçons un métier essentiel qui est d'apporter de l'électricité et de proposer des solutions écologiques afin d'économiser les ressources. Or, aujourd'hui, dans le monde, 1,4 milliard de personnes n'ont pas d'accès à l'électricité. Elles utilisent néanmoins des moyens rudimentaires, onéreux et dangereux pour s'éclairer, comme des lampes à kérosène, des feux de bois, qui grèvent jusqu'à 30 % de leur budget et demeurent une cause importante de mortalité. Nous avons ainsi lancé le programme « BipBop », un acronyme anglais qui veut dire « Business, innovation and people at the base of the pyramid ».

Comment fonctionne-t-il ?

À trois niveaux. Tout d'abord, nous concevons des produits à faible coût. En Inde, par exemple, nos équipes ont mis au



LE FIGARO/RICHARD VALERON

point In-Diya, une lampe LED basse consommation qui peut fonctionner avec de l'énergie solaire ou une batterie rechargeable. Ce n'est pas de la technologie misérabiliste : In-Diya est équipé des meilleurs composants disponibles sur le

« Grâce au programme BipBop, nous avons déjà pu raccorder 900 000 foyers, former 4 700 jeunes et soutenir la création de 200 entreprises. »

marché. Ensuite, il faut amener cette innovation chez les populations. Schneider s'est ainsi engagé à former 10 000 jeunes dans ces régions pauvres d'Asie et d'Afrique qui installeront ces systèmes dans les régions les plus reculées. Durant six mois, ils apprennent le métier d'électricien, et cela change leur vie. Leur pouvoir d'achat est multiplié par cinq à dix et permet de financer l'éducation de toute la famille. Enfin, la troisième étape est d'encourager ces jeunes à créer leur propre activité, le commerce des recharges de lampes ou encore l'installation de panneaux solaires,

Jean-Pascal Tricoire :
« Beaucoup de salariés du groupe s'impliquent dans des actions de solidarité. J'espère pouvoir y associer nos clients. »

comme le fait Kayer au Sénégal, une petite société que nous avons soutenue. Grâce à BipBop, nous avons déjà pu raccorder 900 000 foyers, former 4 700 jeunes et soutenir la création de 200 entreprises.

Quels sont les moyens de votre FCPE solidaire ?

L'entreprise a apporté 10 millions d'euros au départ et nous avons décidé d'abonder les sommes apportées par les salariés qui investissent dans ce fonds. Nous avons ainsi récolté 2 millions d'euros l'an dernier et nous tablons sur 5 millions cette année. D'au-

tres investisseurs nous ont rejoints, dont la Caisse des dépôts. Notre Sicav – qui vient de recevoir le label Finansol garant de son engagement solidaire – devrait atteindre 40 millions dans les mois à venir. La plus importante partie va dans des placements sécurisés et développement durable, sans risque pour les salariés. Le reste est placé dans des actions solidaires, dont 35 % en France. Nous y soutenons, par exemple, la construction, avec des personnes en insertion, d'habitat durable pour des populations défavorisées, comme la Varappe, Chênelet ou encore l'Adie. Bien sûr, nous investissons également dans des sociétés qui apportent l'électricité à la base de la pyramide, comme Kayer au Sénégal.

De quelle manière vos salariés s'impliquent-ils dans ces projets ?

Le programme BipBop a été développé en Inde par des salariés indiens de Schneider, connaissant parfaitement le contexte local, même si nos centres de recherche et développement sont ensuite venus en appui. Dans chaque pays où nous intervenons (Vietnam, Cameroun, Nigeria,

Afrique du Sud...), ce sont des salariés locaux qui portent les actions. Il est essentiel que, dans ces nouvelles économies, où se trouvent désormais la moitié de nos collaborateurs, Schneider trouve et apporte des solutions pour les populations qui n'ont pas encore accès à l'électricité. C'est du gagnant-gagnant. Au point d'ailleurs que certaines applications mises au point dans ces pays, comme les cartes de pré-paiement, sont désormais utilisées dans les pays occidentaux. Beaucoup de salariés du groupe s'impliquent dans des actions de solidarité. J'espère maintenant pouvoir y associer nos clients. C'est l'étape suivante.

Que répondez-vous à ceux qui considèrent ces opérations comme du marketing et de la communication pour améliorer l'image des grands groupes ?

La France est souvent critiquée avec nos entreprises et je trouve cela très contre-productif. Je suis très fier de ce que nous faisons et j'invite d'ailleurs tous ceux qui auraient des réserves sur nos actions à aller sur le terrain, dans ces pays, pour voir comment cela se passe. Depuis le début, nous avons délibérément choisi de faire peu de publicité sur nos actions de solidarité. Je reçois pourtant énormément de CV de la part de jeunes qui veulent faire de l'économie solidaire et du développement durable. C'est un des métiers les plus demandés chez Schneider. Mais à tous je fais la même réponse. Commencez d'abord par faire dix ans d'activité dans l'économie réelle afin d'apprendre à gérer des projets et des équipes. Pour faire de l'économie solidaire, il faut d'abord gagner de l'argent et disposer d'équipes efficaces. Les entreprises qui ont les compétences et font du profit ont la capacité de développer des solutions complexes et de trouver des solutions pour le bas de la pyramide.

RECUEILLI PAR JEAN-CLAUDE BOURBON

(1) Fonds commun de placement d'entreprise.

REPÈRES

L'ASSOCIATION FINANSOL

- Créée en 1995, l'association Finansol a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance.
- Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 financeurs solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance.

POUR CONTACTER FINANSOL

- Adresse : 58, rue Regnault, 75013 Paris
- Tél. : 01.53.36.80.60
- Fax : 01.53.36.80.69
- Courriel : contact@finansol.org
- Site Internet : www.finansol.org

la Croix

Édité par BAYARD PRESSE S.A., société anonyme à directoire et conseil de surveillance. 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01. **Directoire** : Georges Saner, président du directoire et directeur de la publication; Hubert Chicou, Alain Augé, André Antoni. **Président du Conseil de surveillance** : Ghislain Lafont. **Principaux associés** : Congrégation de l'Assomption, S.A. Saint-Loup, Association Notre-Dame-du-Salut. **Directrice** : Dominique Quinio.

CPAP n° 1014 C 85695

Abonnement annuel plein tarif : 336 €.

Édition spéciale réalisée par La Croix : Guillaume Goubert, Pierre Allais, Pierre-Olivier Boiton, Nathalie Thannberger, Christine Mariette en collaboration avec Finansol : Joeline Bernard, Frédéric Fourrier, Thomas Brebion, Eve Bénichou, Sophie des Mazery et François de Witt.

Impression : Arts graphiques Roto (AGROTO) Zone artisanale, 61340 Berd'huis.

Papier cococon offset 80 g 100% recyclé. Droits de reproduction et de diffusion réservés à La Croix et Finansol.



Le baromètre de la finance solidaire est soutenu par :

